

DÉCISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 9 juin 2015

Au cours de sa séance du 9 juin 2015, le Conseil a notamment :

FORCES MOTRICES VALAISANNES

- donné son accord à la demande des FMV concernant une discussion pour entreprendre des négociations de partenariat avec eux car Alpiq souhaite sortir.

FEU

- informé que suite à la démission de M. Gaetano Ranno à la tête des sapeurs-pompiers de Fully, c'est M. Francis Carron qui sera commandant ad intérim, secondé par l'état-major au complet pendant la période de transition.

CULTURE ET SPORT

- informé que la mise à l'enquête publique du nouveau skate-park n'a pas donné lieu à des oppositions. Les travaux sont prévus à partir du 20 octobre 2015.
- adjugé les travaux suivants pour le Tennis Club:
 - o Electricité à l'entreprise Eglin SA
 - o Treillis et clôtures à l'entreprise Nicollier Paysages et Piscines SA
 - o Aménagements sportifs à l'entreprise Nicollier Paysages et Piscines SA
 - o Travaux de génie civil à l'entreprise DEC Dorsaz

COMMISSION NATURE

- informé que les frais de maintenance des installations de vidéo surveillance chauve-souris sont pris en charge par la commission nature. Le contrat de maintenance est fait avec l'entreprise Electro techniques

URBANISME

- décidé de confirmer au Bureau Geau Environment Sàrl le mandat qui consiste à définir les cours d'eau qui se situent en zone à bâtir et qui sont subventionnés ou non.
- adjugé à GEO2Rives l'avant-projet de modifications de limites et création de servitudes d'accès pour les secteurs « Les Epalins, vers parcelle N°6313 » et « Les Carres, vers parcelle N° 6286 ».

CYCLES D'ORIENTATION MARTIGNY ET REGION

- pris acte que le mandat pour l'informatisation des CO de Martigny Région et l'hébergement des serveurs a été attribué à la Commune de Fully.